

Janvier-Mars 2019

LE FIL D'AMNESTY

ENSEMBLE CONTRE L'INJUSTICE

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles
Éditeur responsable: Philippe Hensmans
Bureau de dépôt: Bruxelles X
N° agrégation: P901135



PB-PP | **B-4716**
BELGIE(N) - BELGIQUE

YÉMEN, 4 ANS DE CRIMES DE GUERRE

ÉLECTIONS 2019

Et si on mettait les droits humains dans l'urne?

#JESUISHUMAIN-E

Les femmes réfugiées s'expriment

ÉTATS-UNIS – MEXIQUE

Amnesty en mission à la frontière

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



S'INFORMER ET AGIR



amnesty.be

NOUS CONTACTER



lefil@amnesty.be



+32 (0)2/538 81 77

NOUS SUIVRE



facebook.com/amnestybe



twitter.com/amnestybe



youtube.com/amnestybe



instagram.com/amnestybefr

FAIRE UN DON



aider.amnesty.be/b/mon-don
ou BE60 0000 0000 7070

RECEVOIR NOS PÉTITIONS



amnesty.be/actions

ABONNEZ-VOUS



En devenant membre d'Amnesty International, vous recevrez un exemplaire du *Fil d'Amnesty* tous les trois mois.

Pour devenir membre : aider.amnesty.be/membre-lefil/
ou contactez-nous par téléphone au 02/538 81 77

UN CHANGEMENT D'ADRESSE ? TENEZ-NOUS INFORMÉS !

Je change d'adresse (inscrire uniquement la nouvelle adresse). Bulletin à renvoyer à Amnesty International, Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles, ou par mail à Michèle Ligot — mligot@amnesty.be.

NOM

PRÉNOM

N° de membre

ADRESSE

TÉL.

E-MAIL

8

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES,
RÉGIONALES ET EUROPÉENNES / MAI 2019

ÉLECTIONS



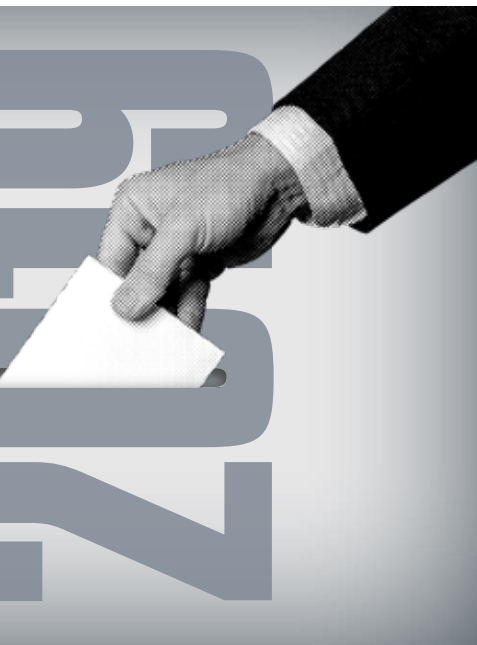
© Guillaume Binet / MYOP



© Lene Christensen



© Lauren Murphy



ÉDITORIAL

Il n'est pas trop tard, mais il est temps...

Les enjeux qui nous attendent cette année sont diablement importants. L'étau semble se resserrer: les droits humains sont menacés comme jamais à travers le monde, et nous sommes confrontés en Europe, et même en Belgique, à des responsables politiques que nous n'imaginions pas voir apparaître sur nos écrans de télévision ou sur les réseaux sociaux.

Attaques contre la solidarité, remises en question des droits fondamentaux au nom de la lutte contre le terrorisme, injustices sociales inacceptables autant de situations justifiées par des approches populistes.

Le rejet de l'autre, surtout quand il est d'une autre couleur, est une des recettes utilisées par d'aucuns dans des stratégies de racolages pathétiques, mais qui ajoutent jour après jour les clous dans le cercueil de la démocratie solidaire.

Les réactions que nous avons pu observer ces dernières semaines, notamment du côté des jeunes en lutte pour le climat, sont bien sûr réjouissantes et même rassurantes. Mais elles doivent nous questionner de deux manières au moins: ne sommes-nous pas engoncés dans nos mandats, nos règles et nos vieilles habitudes, qui font que nous sommes dépassés de tous les côtés aujourd'hui? Nous apprécions énormément d'être ensemble, de nous retrouver, mais sommes-nous encore capables de nous ouvrir aux autres, de remettre en question notre façon d'agir? D'autre part, nous ne devons jamais perdre de vue que le pragmatisme et le réalisme dont nous faisons preuve peuvent nous faire glisser aux yeux de beaucoup dans le camp des « institutions », ces instances auxquelles on ne fait plus confiance pour rendre le monde meilleur.

Les élections qui arrivent doivent nous obliger à retrouver notre rôle de citoyens. Non, nous ne sommes pas des doux rêveurs lorsque nous refusons que l'on livre des armes à des dictateurs. Non, nous ne sommes pas des "bobos fumeurs de pétards lécheurs de babouches" quand nous demandons du respect pour les migrants. Nous sommes des défenseurs des droits humains, ouverts aux autres, prêts à écouter et à se battre chaque jour partout où nous sommes.

Mais pour cela, il va falloir que nous nous bougions, que nous allions à la rencontre des autres, et que nous adaptions nos manières d'agir.

Les temps sont difficiles, c'est vrai. Mais nous pensons que la plupart de nos concitoyens pensait comme les trolls sur les réseaux sociaux. Et on avait oublié une génération entière. Et des milliers de concitoyens — dont beaucoup parmi vous — qui n'ont pas peur et hébergent des migrants.

Il n'est pas trop tard, mais il est temps. Ces personnes nous donnent le signal, à nous de l'entendre.

Philippe Hensmans
Directeur d'Amnesty International
Belgique francophone

DANS CE NUMÉRO DU FIL

ARTICLES

8 Les droits humains dans l'urne

Tout ce qu'il faut savoir pour les élections de mai

14 Yémen, 4 ans de crimes de guerre

La Wallonie complice de criminels de guerre

18 Les femmes réfugiées en Grèce s'expriment

Elles font valoir leurs droits, leur sécurité et leur bien-être

26 Faire d'un mur une maison

Amnesty en mission à la frontière États-Unis — Mexique

30 200 000 signatures et 70 000 bougies

Retour sur une fin d'année exceptionnelle

RUBRIQUES

3 Éditorial

4 Amnesty dans le monde

7 Agenda

28 Jeunesse

L'ÉQUIPE DU FIL

Rédactrice en chef: Valérie Michaux (vmichaux@amnesty.be)

Secrétaire de rédaction: Ludovic Laus (llaus@amnesty.be)

Amnesty International Belgique francophone

Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles

Tél.: 02/538.81.77 - Fax: 02/537 37 29 - amnesty.be

Compte: IBAN BE85 0012 0000 7006 BIC GEBABEBB

Graphisme: Marc Vermeersch / Frigolite

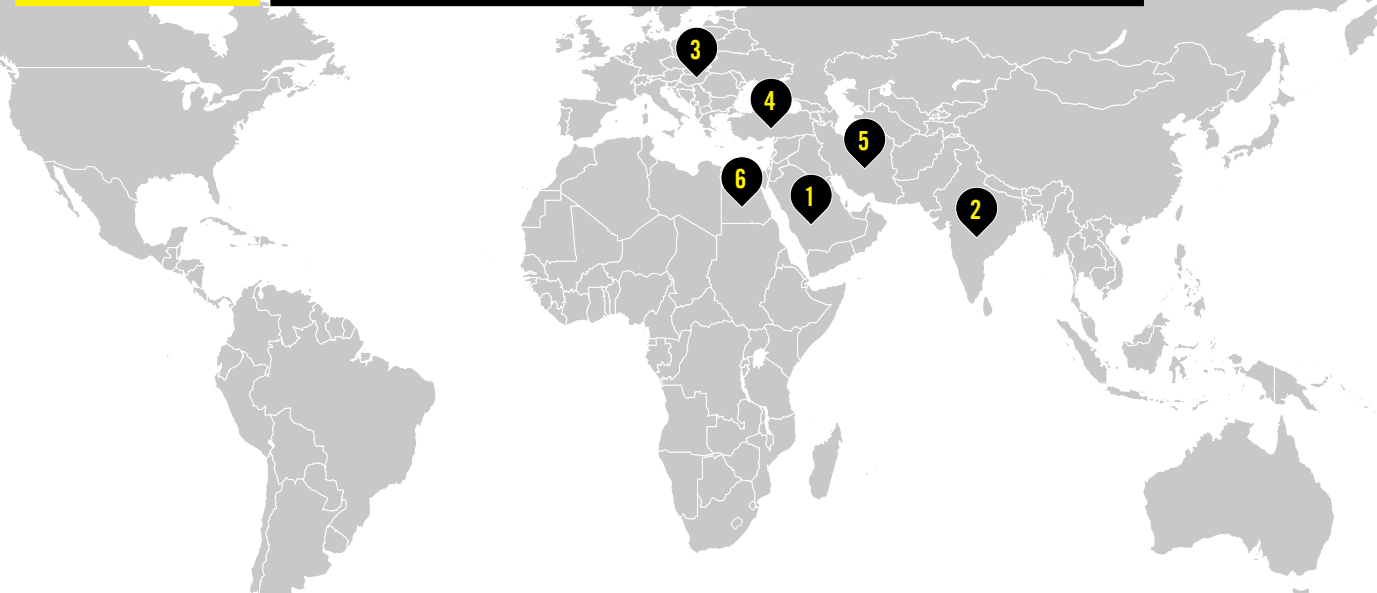
Coordination/impression: CCIE.

Tous droits de reproduction réservés.

Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



Janvier-Mars 2019 **LE FIL**



1

RAIF : 4 ANNÉES DE MOBILISATION

Le 9 janvier, nous nous sommes rassemblés devant l'ambassade d'Arabie saoudite pour un triste anniversaire : les quatre ans de la séance de flagellation subie par Raif Badawi, le jeune blogueur condamné à notamment 10 ans de prison et 1000 coups de fouet. Son crime ? Avoir publié des écrits ayant déplu aux autorités de son pays. À cette occasion, nous avons diffusé des sons évoquant des coups et des cris de douleur, et les quelque 43 000 signatures demandant la libération de Raif ont été envoyées à l'ambassade.

Agissez : amnesty.be/FreeRaif



2

NOUS NE NOUS LAISSONS PAS MUSELER

Accusée notamment de « sédition », la section indienne d'Amnesty a dû faire face à une manœuvre visant à la museler. À l'origine de cette affaire : une plainte liée à un événement organisé en août 2016

dans le cadre d'une campagne visant à réclamer justice pour des violations des droits humains. Le 8 janvier dernier, un tribunal l'a classée sans suite. Une bonne nouvelle, mais la vigilance reste de mise

dans un contexte où les organisations de défense des droits humains sont traitées par les autorités indiennes comme des entreprises criminelles.

3 AHMED EST LIBRE !



© Private

L'une des premières bonnes nouvelles de l'année nous est venue de Hongrie, où Ahmed H était incarcéré à tort depuis trois ans et demi pour « complicité d'acte terroriste » lors d'affrontements avec des gardes-frontières hongrois. Le 19 janvier, il a été libéré et a pu s'envoler pour Chypre afin de retrouver sa famille. Merci à toutes et tous d'avoir agi pour lui !

4 LES « MÈRES DU SAMEDI » VICTIMES DE RÉPRESSION

Chaque semaine depuis plus de 20 ans, sur la place Galatasaray à Istanbul, la veillée des « Mères du samedi » rassemble des parents de victimes de disparitions forcées en Turquie, qui réclament vérité et justice, et protestent contre l'impunité. Le 25 août dernier, ils ont été les victimes d'une violente répression de la part des autorités. Depuis lors, la veillée est sévèrement interdite. Avec nous, demandez que les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique de ces manifestants soient respectés, et que leurs demandes légitimes soient entendues.



© Emre Orman

Agissez : amnesty.be/meresdusamedi

5 SOUTIEN À HAMID



© Amnesty International

Le lendemain de la Journée internationale des droits humains, le 11 décembre, une cinquantaine de nos militants se sont réunis à Liège pour une marche aux flambeaux en soutien à Hamid Babaei. Accompagnés d'étudiants et de professeurs de l'Université de Liège et de HEC Liège, ils ont une nouvelle fois exigé la libération immédiate du jeune doctorant, injustement emprisonné depuis plus de cinq ans dans son pays d'origine, l'Iran.

Vous aussi agissez pour Hamid : amnesty.be/meresdusamedi

6 LIBÉRÉE, PUIS RÉINCARCÉRÉE

Le 30 décembre, un tribunal égyptien a confirmé la peine de deux ans de prison prononcée contre Amal Fathy, défenseure des droits humains dont le cas a été mis en exergue dans le cadre du *Marathon des lettres* 2018. Condamnée pour avoir publié sur Internet une vidéo dans laquelle elle reprochait aux autorités de ne pas lutter contre le harcèlement sexuel, Amal avait été libérée quelques jours plus tôt...



© Private

Continuez à agir pour Amal et la liberté d'expression en Égypte : amnesty.be/egyptfreedom

AGENDA

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

amnesty.be/agenda

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Pour la 5^e année consécutive, Amnesty est l'un des partenaires de « Difference Day », un événement international célébrant la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Des intervenants, des films, des débats et expositions pour s'interroger sur les défis posés à la liberté d'expression et de la presse.

Programme disponible sur :

Le 3 mai

Bozar, Bruxelles

differenceday.com

**DIFFERENCE
DAY**
**WORLD PRESS
FREEDOM DAY**
DIFFERENCEDAY.COM

CONCERT GOSPEL

AFRICAN JOYS

Le groupe Amnesty de Wellin-Beauraing vous invite au concert gospel de African Joys.

Le 30 mars, à 19h30, Église de Sohier

PAF: 10 € (8 € en prévente)

gratuit jusqu'à 12 ans

Réservations:

Marcelle Koechli 084 38 96 67 ou

Alain Bribosia a.bribosia@skynet.be

THÉÂTRE

COMBAT DE PAUVRES



© Olivier Laval

Combat de pauvres analyse avec humour et passion l'impact des choix politiques, sociaux et économiques, et pose la question du monde que nous souhaitons construire ensemble. Une création de la Compagnie Art & tça.

Le 27 avril, à 14h40

Creagora - Namur

ENTRÉE GRATUITE

EXPOSITION PHOTO

#JESUISHUMAIN

L'exposition itinérante #JeSuisHumain poursuit son parcours en Wallonie et à Bruxelles. Fruit d'une collaboration entre le collectif belge de photographes Huma et Amnesty, elle met en lumière la faculté de résilience de ces hommes, femmes et enfants contraints de fuir les violences et les persécutions, et de partir chercher protection ailleurs.

Namur	20/03 au 30/03
Louvain-la-Neuve, à la ferme du Biéreau	16/04 au 19/04
Arlon	17/04 au 22/04
Helha	18/04 au 26/04
Éghezée	19/04
Tournai	21/04 au 27/04
Walhain	21/04
Jette	01/05 au 27/05
Lessines	11/05 au 18/05
Bruxelles	14/05 au 25/05
Rixensart, MJC	15/05 au 29/05
Ixelles	27/05
Saint Josse-Ten-Noode	30/05 au 11/06
Verviers	07/06 au 22/06

ENTRÉE GRATUITE

Plus d'informations : www.amnesty.be/expos_jesuishumain

CONCERT

PERRY ROSE TRIO

Pour célébrer la liberté d'expression, le groupe Amnesty de Walcourt vous invite au concert du Perry Rose Trio (avec Antoinettes en première partie).

Le 30 mars 2019, à 20 h

Salle communale de Thy-le-Château

PAF: 12 € — prévente au Centre culturel 10 €

Plus d'informations:

0477 20 13 45



© Jody Rose

A black and white close-up photograph of a child's face. The child's right eye is visible, and inside the pupil, there is a small, glowing yellow flame, resembling a candle. The child's hair is light-colored and slightly messy. The background is out of focus.

VOUS VOULEZ TRANSMETTRE VOS VALEURS
AUX GÉNÉRATIONS FUTURES ?

**AJOUTEZ AMNESTY À VOTRE TESTAMENT
ET DÉFENDEZ LE DROIT À LA JUSTICE
ET À LA LIBERTÉ.**

POUR DEMANDER NOTRE BROCHURE CONSACRÉE AU LEGS

Contactez Philippe De Pooter, conseiller en philanthropie, au 02 538 81 77
ou par mail : legs-amnesty@amnesty.be

Pour plus d'info sur le legs (et notamment sur le legs en duo) : www.amnesty.be/legs

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ÉLECTIONS

AGISSONS ENSEMBLE : DÉFENDONS LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

1. Tous les êtres humains sont libres et doivent être traités de la même manière.
2. Tous les êtres humains sont égaux malgré leurs différences, par exemple, leur couleur de peau, leur sexe, leur religion, leur langue.
3. Tout le monde a le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité.
4. Personne n'a le droit de te traiter comme un esclave, et tu n'as pas le droit de réduire quelqu'un en esclavage.
5. Personne n'a le droit de te faire du mal ni de te torturer.
6. Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.
7. La loi est la même pour tous et doit être appliquée à tous de la même manière.
8. Tout le monde a le droit de demander une aide juridique quand ses droits ne sont pas respectés.
9. Personne n'a le droit de te mettre en prison sans raison valable ni de t'espionner de son pays.
10. Tout le monde a le droit à un procès équitable et public.
11. Tout accusé doit être présumé innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée.
12. Tout le monde a le droit de demander de l'aide si quelqu'un veut te faire du mal, mais personne n'a le droit de punir quelqu'un qui a fait du mal.
13. Tout le monde a le droit de se marier et de fonder une famille.
14. Tout le monde a le droit de posséder des biens.
15. Tout le monde a le droit de pratiquer sa religion et d'en suivre toutes les règles, ainsi que de changer de religion s'il le souhaite.
16. Tout le monde a le droit de dire ce qu'il pense et de donner et recevoir des informations.
17. Tout le monde a le droit de participer pacifiquement à des réunions et à des associations.
18. Tout le monde a le droit de choisir le gouvernement de son pays et de se présenter aux élections.
19. Tout le monde a le droit à la sécurité sociale et doit avoir la possibilité de développer ses compétences.
20. Tout le monde a le droit de travailler en échange d'une rémunération équitable et dans un environnement sûr, ainsi que de participer à un syndicat.
21. Tout le monde a le droit au repos et aux loisirs.
22. Tout le monde a le droit à une retraite.

ÉLECTIONS 2019

ET SI ON METTAIT LES DROITS HUMAINS DANS L'URNE ?

Dans deux mois, un moment capital se jouera dans des milliers d'isoloirs à travers tout le pays. Dans un contexte d'attaques de plus en plus nombreuses envers les droits humains, les choix qui y seront faits seront décisifs pour notre avenir à toutes et tous.

Les défenseurs des droits humains que nous sommes ont un rôle essentiel à jouer. Il nous incombe de passer les propositions des différents partis au crible des droits fondamentaux, et d'évaluer si elles répondent à ce qui devrait être au cœur de tout programme politique qui vaille : le respect des droits de tou-te-s.

Dans les pages de ce *Fil*, nous vous proposons un résumé de plusieurs points d'attention que nous jugeons fondamentaux et l'interview de notre chargée de plaidoyer, **Montserrat Carreras**, pour qui l'élection rime plus que jamais avec lutte pour un meilleur respect des droits humains.

POUR UNE POLITIQUE MIGRATOIRE RESPECTUEUSE DES DROITS FONDAMENTAUX

Nous demandons à la Belgique de respecter les droits des migrant-e-s, et d'accueillir un nombre croissant de réfugié-e-s et de demandeur-se-s d'asile vulnérables sans passer d'accords d'externalisation avec des pays qui ne respectent pas les droits humains. Il faut également s'assurer de ne pas renvoyer dans leurs pays des personnes qui risqueraient d'y subir des actes de torture ou des mauvais traitements. Par ailleurs, un terme doit être mis à la détention des enfants pour des raisons liées à la migration.



STOP AUX VENTES D'ARMES AUX « PAYS-BOURREAUX »

STOP!

Pour être en accord avec les valeurs et les obligations du droit international, européen et wallon, les partis qui se présentent aux élections régionales doivent s'engager à cesser toute exportation d'armes à destination de pays qui pourraient s'en servir pour commettre des violations des droits humains et des crimes de guerre, comme l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

POUR QU'UN TEXTE DE LOI INTERDISE (ENFIN!) LES MAUVAIS TRAITEMENTS DANS LES LIEUX DE DÉTENTION

La ratification par la Belgique du « Protocole facultatif à la convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants » — OPCAT en abrégé — est indispensable. Elle permettrait la mise en place de visites régulières dans les lieux de privation de liberté de façon à garantir que les personnes qui s'y trouvent ne soient pas victimes de torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants.



LUTTER CONTRE LES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

Des mesures allant dans le bon sens ont été prises, mais il reste encore beaucoup à faire pour protéger les femmes victimes de violences sexuelles et assurer leur prise en charge des femmes : la ligne téléphonique d'urgence n'est toujours pas disponible 24 heures sur 24 et son financement n'est pas complètement assuré ; les centres d'accueil pluridisciplinaires doivent être pérennisés, et d'autres doivent être créés et un meilleur accueil des victimes par la police doit être garanti. Nous demandons par ailleurs que l'éducation à la vie affective et sexuelle soit renforcée dans les écoles.



METTRE ENFIN EN PLACE UN INSTITUT NATIONAL DES DROITS HUMAINS

Bien que la création d'une institution pluraliste et indépendante dédiée à la promotion et à la défense des droits humains — Un Institut national des droits humains — figurait dans l'accord de coalition du dernier gouvernement, la Belgique n'en est toujours pas dotée.

Nous demandons que des engagements fermes et sérieux soient pris quant à la création d'un Institut national des droits humains pluraliste, indépendant, suffisamment financé et compétent pour tous les niveaux de pouvoir.



Pour aller plus en profondeur et aborder d'autres thèmes importants, nous vous invitons à vous rendre sur notre site à l'adresse suivante : amnesty.be/elections



Montserrat Carreras est chargée de plaidoyer auprès d'Amnesty International Belgique francophone.



“ NOUS INVITONS LES CITOYENS À ÊTRE ATTENTIFS AUX PROGRAMMES DES PARTIS ”

En quoi ces élections sont un enjeu essentiel en termes de défense des droits humains ?

Ces élections présentent des enjeux majeurs pour la Belgique et pour l'Union européenne. La liberté d'expression, le respect de la dignité de l'autre, l'équité de la justice, le respect de la protection internationale, l'accès à la justice pour tous, l'égalité entre les hommes et les femmes sont des valeurs remises en cause dans des pays proches de chez nous.

Parallèlement, nous assistons au développement de discours de haine, qui tendent à légitimer le fait que certains êtres humains, en fonction de caractéristiques particulières, sont supérieurs à d'autres ; les « autres » ne sont alors plus « des sujets de droit ». Voir le principe d'égalité consacré par l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme remis ainsi en cause est extrêmement choquant. Nous devons nous mettre toutes et tous en ordre de marche pour renforcer les droits fondamentaux de chacun-e, sinon notre société deviendra une jungle.

Quelles sont les grandes priorités d'Amnesty dans le cadre de ces élections ?

L'accueil des migrants, pour commencer. Notre société perd de l'empathie à l'égard de « l'autre » et Amnesty, dans toutes les situations, veut contribuer à renforcer la

dignité des personnes, surtout des plus vulnérables. Pour les migrants, il faut assurer une écoute, une attention digne et il faut s'assurer que tous puissent avoir accès à une demande de protection internationale. Nous sommes également très attentifs au danger que constitue la criminalisation de la solidarité. Les discours doivent être très clairs à ce sujet : le fait d'aider un être humain, en lui accordant un toit et un peu de nourriture, ne peut jamais être criminalisé.

Les exportations d'armes, une compétence régionalisée, est également une matière emblématique. Nous ne cessons de rappeler les obligations liées au décret wallon qui régit les exportations d'armes, obligations que le gouvernement bafoue. En même temps, ce dossier est directement connecté aux atroces souffrances que subissent des millions de personnes dans le cadre de la guerre au Yémen.

Il est par ailleurs important d'œuvrer à une politique étrangère cohérente, où les principes défendus soient les mêmes quel que soit le poids financier de l'interlocuteur. Je pense notamment à l'Arabie saoudite ; malgré les très graves violations des droits humains dont ce pays se rend coupable, nos États conservent de bonnes relations diplomatiques avec lui et continuent de lui vendre des armes.

La question de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la protection des femmes contre les violences sexuelles est

aussi une grande priorité. Plus globalement, la protection des individus contre les discriminations est essentielle, y compris le profilage ethnique qui se manifeste dans le cadre de contrôles par la police, phénomène dont les représentants des forces de l'ordre n'ont parfois pas conscience ; pour ceux qui la subissent, les conséquences sont en revanche lourdes.

Amnesty appelle-t-elle à voter pour l'un ou l'autre parti ?

Très clairement, non. En revanche, nous avons préparé dix fiches thématiques [voir pages 9-10], que nous avons remises aux partis politiques à la fin de l'année dernière. Notre objectif est de voir nos recommandations inscrites dans les différents programmes.

Quel message voudriez-vous faire passer aux électeurs que nous sommes ?

Amnesty travaille beaucoup sur l'éducation aux droits humains et sur la capacité d'interpellation des citoyens envers le monde politique. Dans cet ordre d'idée, nous invitons les citoyens à être attentifs aux programmes des partis. C'est à eux de juger si ces programmes sont en adéquation avec des impératifs comme l'accès à la justice, l'accès aux droits économiques, l'accès à la santé, le sentiment de vivre dans un État qui assure la protection de tout un chacun.

INTERVIEW

LES DROITS HUMAINS DANS MA COMMUNE

AU CŒUR DU « LABORATOIRE DE LA DÉMOCRATIE »



Anne-Marie Impe est journaliste, professeure de journalisme à l'IHECS et ex-rédactrice en chef de la revue Enjeux internationaux.

Jean-Paul Marthoz est journaliste, chroniqueur au Soir et professeur invité de journalisme international à l'Université de Louvain

Quelques semaines avant les élections communales d'octobre dernier paraissait *Les droits humains dans ma commune*, un livre-plaidoyer montrant à quel point le futur des droits humains doit reposer sur une assise locale. À l'approche de la prochaine échéance électorale de mai, nous avons interrogé les deux auteurs, **Jean-Paul Marthoz** et **Anne-Marie Impe**, pour faire le point avec eux sur l'actualité de leurs messages.

Quelles sont les raisons qui ont présidé à l'écriture de ce livre ?

Nous souhaitions à la fois proposer une réflexion sur les droits humains et mettre en exergue des initiatives inspirantes, adoptées par des pouvoirs locaux, en Belgique et ailleurs, pour rendre les communes plus inclusives et respectueuses des droits de tous : devenir Cité refuge ou Ville lumière ; intégrer des critères éthiques dans les cahiers des charges des marchés publics ; créer une cantine durable pour les écoles et maisons de repos ; se lancer dans une démarche participative d'urbanisme anti-macho... Nous voulions aussi saluer des « petits actes de résistance », menés partout dans le monde. Dans des pays dirigés par des gouvernements hostiles aux droits humains, les pouvoirs locaux peuvent, en effet, se battre pour le respect de droits bafoués par le pouvoir central. Aux États-Unis, des villes ont ainsi refusé de traquer les migrants comme le voulait Donald Trump et se sont déclarées « Villes sanctuaires ».

En quoi les droits humains sont-ils un enjeu important au niveau local/communal ?

Les communes ont un rôle de premier plan à jouer en matière de droits humains. D'une part, parce que c'est le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens et, d'autre part, parce que cette proximité permet une réelle participation des habitants et des associations aux affaires de la Cité. Les communes sont, en quelque sorte, le laboratoire de la démocratie, car c'est là que « les droits humains commencent », comme l'avait déjà souligné Eleanor Roosevelt, co-auteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948.

Devant la croissance des inégalités, de l'intolérance et de l'exclusion, le niveau local est devenu un enjeu crucial pour le mouvement des droits humains. C'est là que les citoyens et les militants peuvent agir, très concrètement, pour changer les choses. En synergie étroite avec les autres niveaux de pouvoir, évidemment.

Quelle est l'actualité de votre ouvrage maintenant que les majorités communales ont été constituées ?

C'est justement maintenant que ces majorités vont pouvoir se mettre au travail et sont dès lors susceptibles de mener des actions en faveur des droits humains : organiser un marathon des lettres, adopter une personne en danger, prendre des mesures contre le changement climatique, accueillir dignement les demandeurs d'asile, etc. Ces initiatives ont bien plus qu'une importance symbolique. Elles peuvent aider à créer une culture des droits humains, grâce aux interactions entre les pouvoirs locaux, les écoles, les associations et les citoyens.

Quel message souhaiteriez-vous faire passer aux membres d'Amnesty à l'approche des élections de mai ?

Les droits humains et leur application effective sont des indicateurs clés de la réalité et de la qualité d'une démocratie. Les membres d'Amnesty peuvent jouer un rôle important en interpellant les candidats et les partis politiques pour que, dans leur programme, les droits humains figurent en bonne place, non pas seulement en termes de déclarations de bonnes intentions, mais assortis de mesures concrètes à mettre en œuvre. Il faut s'efforcer de placer les droits humains au cœur des campagnes électorales et renforcer le cordon sanitaire contre les mouvements identitaires, autoritaires et populistes qui menacent l'Europe et les valeurs universelles qu'elle prétend incarner.

Le livre est en vente
sur la boutique Amnesty :
amnesty.be/boutique



TOUJOURS PLUS DE SANG SUR LES PLUMES DU COQ WALLON...

Le 25 mars, cela fera quatre ans que les premières frappes aériennes de la coalition menée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont touché le Yémen. Quatre ans que les bombes et les balles tuent des milliers de civils à travers tout le pays et font maintenant courir le risque d'une famine imminente à des millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire.

Depuis le début de ce terrible conflit, Amnesty n'a eu de cesse de dénoncer les crimes de guerre perpétrés par toutes les parties, particulièrement les bombardements ciblant des écoles, des hôpitaux, des marchés et d'autres infrastructures civiles. Des crimes imputables à la coalition, dont deux membres actifs, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, ont en leur possession des armes livrées par la Région wallonne...

DES ARMES WALLONNES ENTRE DE MAUVAISES MAINS

Un épisode particulièrement sanglant de cette guerre s'est déroulé à la fin de l'année dernière, dans la zone de Hodeida, une cité portuaire de l'ouest du Yémen. Les combats au sol, les frappes aériennes et les tirs d'artillerie ont fait des centaines de morts et de blessés parmi les civils, détruisant des habitations et des infrastructures civiles, et prolongeant les déplacements de population.

Quelques mois après le — timide — cessez-le-feu intervenu à Hodeida, les résultats d'une nouvelle enquête menée par notre organisation ont fait l'effet d'une bombe. Au mois de février dernier, Amnesty International révélait en effet que des armes belges, des mitrailleuses légères Minimi conçues par la FN Herstal, avaient été retrouvées aux mains d'une des milices ayant sévi dans la région.

Ce groupe armé a-t-il commis des crimes de guerre? Ce n'est pas impossible. Certaines sources, non Amnesty, révèlent en tout cas que cette milice, appelée « Brigades des Géants » et fonctionnant de manière tout à fait incontrôlée, serait liée à Al Qaïda...



Depuis le début du conflit, Amnesty n'a eu de cesse de dénoncer les crimes de guerre perpétrés par toutes les parties.

WALLONIE ENCORE ET TOUJOURS IMMORALE

Ce dont on est certain en tout cas, c'est que cette milice est entraînée et financée par les Émirats arabes unis, et que ce pays a longtemps été un gros client de la Région wallonne, qui n'a pas été assez vigilante à appliquer le fameux « principe de précaution », obligatoire pourtant quand il s'agit de transférer des armes à des pays aussi sensibles et instables que le sont des États qui mènent une guerre, comme celle au Yémen aujourd'hui.

Rien ne semble en effet arrêter la Région wallonne dans sa volonté de vendre des armes aux États qui mènent cette guerre meurtrière. Preuve en est encore : quelques jours après la

publication de notre rapport, quelques jours à peine après que le Ministre-président wallon, Willy Borsus, ait promis qu'une enquête serait menée sur la présence de ces armes belges au Yémen, la FN Herstal — dont est actionnaire à 100% la Région wallonne — vendait en toute discrétion ces mêmes Minimis au plus grand salon de l'armement du Moyen-Orient fréquenté par de nombreux criminels de guerre potentiels, à Abou Dhabi, capitale des... Émirats arabes unis! Une présence passée à peu près inaperçue pour tout le monde, mais pas pour nous.

STOP!

#WALLONIEIMMORALE

Plus d'informations :

amnesty.be/yemen_wallonieimmorale

amnesty.be/aboudhabi



DOSSIER : 4 ANNÉES DE GUERRE AU YÉMEN

LE SUD DU YÉMEN :

« UN DÉPOTOIR DE MINES ET DE PLASTIQUE OÙ TOUS LES HOMMES SONT ARMÉS »

Guillaume Binet est photoreporter pour l'agence Myop à Paris. Pour la troisième fois, il s'est rendu au Yémen, ce pays meurtri, pilonné au nord par l'Arabie saoudite et contrôlé au sud par les Émirats arabes unis.

COMMENT UN JOURNALISTE OU PHOTO-REPORTER PARVIENT-IL À TRAVAILLER DANS CE PAYS ?

Les conditions de travail pour les journalistes ne sont pas faciles. Outre le fait que le contexte est dangereux, il est très difficile d'obtenir un visa pour s'y rendre. Une fois sur place, les journalistes sont régulièrement bloqués par des check-points ou n'obtiennent pas de laissez-passer pour se rendre dans une zone.

En ce qui me concerne, je suis parti à trois reprises avec des équipes de MSF-France, qui soutient et gère des hôpitaux et des dispensaires dans différentes régions du pays. Les deux premières fois que je m'y suis rendu, c'était durant le siège d'Aden en juin 2015, au début du conflit, puis à Sanaa, la capitale, au mois d'octobre. Là, j'y suis donc retourné pour la troisième fois début décembre 2018, pendant dix jours. Cette fois-ci juste dans le sud pays, dans la région de Mocha sur la côte de la mer Rouge, repassée sous une domination sudiste en juin dernier.



**POUR CONSULTER L'ENSEMBLE DU REPORTAGE
YEMEN, WOUNDED LAND DE GUILLAUME BINET,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE L'AGENCE MYOP :
myop.fr**

COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS LE CONTEXTE DANS LE SUD DU YÉMEN ?

Ce pays est complètement dévasté d'un point de vue humanitaire et les problèmes de malnutrition deviennent réellement critiques. Il faut bien se rendre compte que ce pays importait 90 % de sa nourriture et qu'aujourd'hui les importations de denrées sont rendues très difficiles en raison du blocus imposé par la coalition internationale.

Les 10 % étaient assurés par l'agriculture locale, mais il n'est plus possible de cultiver les champs : les terres arables ont été minées par le mouvement rebelle houthis lors de sa retraite. Ils ne sont plus constitués que de mines ou de munitions non explosées, restes des combats et bombardements saoudiens. Dans certains



villages, le quart de la population locale en a été victime. Des familles entières sautent sur des mines, des enfants ont des mains arrachées quand leurs grands-pères sont amputés d'une jambe.

Parallèlement à cela, toute cette région qui n'est plus ni cultivée ni entretenue, laisse le désert recouvrir le sol fertile de sable, et est jonchée de sacs plastiques et de bouteilles d'eau utilisés par cette population où 13 millions d'hommes mâchent du qat, une plante achetée chaque jour dans un léger sac plastique rapidement jeté. Sans aucun service de nettoyage, ces côtes ne sont plus qu'un mélange de sable et de plastique; je n'ai jamais vu cela nulle part! Le sud du Yémen est devenu un dépotoir à ciel ouvert de sacs plastiques et de mines.

QU'EN EST-IL AU NIVEAU DES ARMES DANS CETTE PARTIE DU PAYS?

Presque cent pour cent de la population masculine dans cette région est traditionnellement armée. Dès 14 ans, tous les hommes possèdent parfois plusieurs kalachnikovs; l'arme dans ce pays est perçue comme un véritable attribut masculin que les hommes passent beaucoup de temps à customiser et qui s'utilise à n'importe quelle occasion.

Il ne faut pas oublier aussi que ce conflit est d'abord une guerre civile, à laquelle nous avons ajouté, pour des besoins économiques peut-être, une dimension internationale. Les armes sont donc partout et les ennemis pour la population civile pas ouvertement identifiables.

FORCE ET COURAGE

LES FEMMES RÉFUGIÉES EN GRÈCE S'EXPRIMENT

Amnesty International s'est récemment entretenue avec plus de 100 femmes et filles qui ont dû fuir leur pays et sont arrivées en Grèce. Toutes ont un point commun : la volonté de faire valoir leurs droits, leur sécurité et leur bien-être. À l'occasion de la Journée internationale des droits de femmes, nous avons voulu leur donner la parole. Rencontre avec Soraya, Firooza, Adèle* et Azadeh*.

Quand Soraya, 24 ans, ferme les yeux, les images sont aussi vivaces que si c'était hier. L'eau glaciale. Le bateau frêle et instable. Son fils qui vomit et peut à peine bouger au milieu des dizaines de personnes risquant aussi leur vie cette nuit-là. « Je me félicite toujours d'avoir traversé cette mer parce que je voulais un avenir meilleur pour mes enfants », confie-t-elle.

UN PÉRILLEUX VOYAGE VERS L'EUROPE

Ses souvenirs sont les mêmes que ceux de milliers d'autres femmes et de fil les qui, fuyant les persécutions et les conflits, entament un périple extrêmement difficile pour atteindre la Grèce. À leur arrivée, elles se retrouvent bloquées dans les camps sordides, financés par l'Union européenne, sur les îles grecques et sont exposées à de graves dangers.

Face à la fermeture des frontières et à l'impossibilité de se déplacer légalement, des personnes sont obligées de prendre tous les risques pour trouver la sécurité. Dans ce contexte, les femmes et les filles risquent davantage de subir des violences, notamment d'être victimes de violences sexuelles et de la traite des êtres humains.

Entre janvier et juillet 2018, les femmes représentaient 24 % des arrivées sur les îles grecques de la mer Égée orientale ; la plupart venaient de Syrie, d'Irak ou d'Afghanistan. Toutes les femmes interrogées ont déclaré n'avoir eu d'autre choix que de faire appel à des passeurs.

“ Je me félicite toujours d'avoir traversé cette mer parce que je voulais un avenir meilleur pour mes enfants. ”

Soraya, jeune femme afghane de 24 ans.

“ *Au deuxième entretien, je devais parler, en présence d'un interprète masculin, des violences que j'avais subies en Iran et de l'agression sexuelle dont j'avais été victime en Grèce. Il ne me prenait pas au sérieux. Il s'est moqué de moi.* ”

Azadeh, victime de violences sexuelles.*

BLOQUÉES DANS DES CAMPS MISÉRABLES

Depuis le 20 mars 2016, les demandeur-euse-s d'asile arrivant sur les îles grecques ne sont plus autorisé-e-s à se rendre en Grèce continentale, en raison d'un accord entre l'UE et la Turquie qui prévoit le renvoi de ces demandeur-euse-s d'asile en Turquie. Cependant, les renvois ne sont pas aussi rapides que prévu.

Ainsi, toutes les personnes qui atteignent les côtes grecques se retrouvent bloquées sur les îles grecques dans des conditions inhumaines

(manque d'eau potable, ruissellement des eaux usées, présence de rats, etc.).

La majorité d'entre elles vivent dans des camps sur les îles de Lesbos, Chios, Samos, Kos et Leros. Plus de 16 600 personnes sont réparties dans cinq camps dont la capacité cumulée est de 6 400 places. Le grave surpeuplement et la précarité des installations, notamment l'absence de toilettes et de douches séparées pour les femmes et les hommes, sont des facteurs qui favorisent les agressions sexuelles et les autres formes de violences.

Le camp de Moria, sur l'île de Lesbos, est représentatif de la situation des camps de réfugiés sur les îles grecques. Fortement surpeuplé — en octobre dernier, on dénombrait 7 500 individus alors qu'il est prévu pour 3 100 personnes, il souffre également de criants manques en termes d'installations sanitaires et d'eau potable. Par ailleurs, les abris mis à disposition des demandeur-se-s d'asile sont dépourvus d'isolation, de chauffage et de revêtement de sol adéquat, ce qui les rend tout à fait inadaptés aux conditions hivernales.

« Les douches dans le camp sont froides et n'ont pas de verrou. Des hommes entrent quand vous êtes sous la douche. Il n'y a pas de lumière dans les toilettes. La nuit, je vais parfois aux toilettes avec ma sœur ou j'utilise un seau », s'émeut Adèle*, qui vit dans un camp sur l'île de Samos.

PEUR, VIOLENCE ET INCERTITUDE

De nombreuses femmes luttent toujours pour affronter le traumatisme des violences passées. L'insécurité et les menaces auxquelles elles font face en Grèce sont un rappel constant des violences qu'elles ont cherché à fuir.

Un autre obstacle pour les femmes est la difficulté d'avoir accès à des services essentiels, tels que les soins de santé ou l'assistance juridique, car elles ignorent où obtenir de l'aide par manque d'information et car elles n'ont pas d'interprètes féminines à qui s'adresser, et ce dans les camps, les hôpitaux ou les refuges.



Giorgos Moutafis/Amnesty International



Firooza tente de reconstruire sa vie avec l'aide d'une organisation appelée Athena, qui soutient les femmes réfugiées et migrantes en Grèce.



Le camp de Moria, sur l'île de Lesbos, est fortement surpeuplé et souffre notamment de criants manques en termes d'installations sanitaires, d'eau potable, et d'infrastructures pour faire face aux conditions hivernales.



DES LUEURS D'ESPOIR

Les femmes et les filles déracinées vivant en Grèce connaissent la peur, l'incertitude et la violence. Mais elles font preuve de résilience et veulent reconstruire leur vie.

Les centres réservés aux femmes, sur les îles ou sur le continent, fournissent des services – soutien psychologique, assistance juridique, cours de langue, information sur la santé sexuelle et reproductive, etc. – qui changent la vie de nombre d'entre elles. Leur mission : favoriser l'autonomie des femmes et leur donner des moyens de se reconstruire et d'agir.

Appartenir à un solide réseau de femmes a fait toute la différence pour Firooza. Arrivée de Turquie avec son mari et leurs quatre enfants, après avoir fui l'Afghanistan, elle a fini par devoir se cacher pour échapper aux coups de son mari. Terrifiée, elle n'osait parler à personne. Un jour, une représentante du centre Athena lui a rendu visite et l'a emmenée. Firooza s'y est sentie en confiance et a commencé à apprendre l'anglais. Aujourd'hui, elle a la garde de ses enfants et veut pouvoir subvenir entièrement à ses besoins et à ceux de ses enfants.

Comme l'explique, Gabrielle Tay*, fondatrice du centre Athena qui a apporté un soutien à plus de 900 femmes déracinées, « ces femmes ne sont pas des victimes. Ce sont des survivantes. Elles avaient simplement besoin de ressources et d'un environnement stable pour s'ouvrir et tourner la page. »



LA GRÈCE ET L'UE DOIVENT PROTÉGER LES FEMMES

Sur 622 cas de personnes bloquées sur les îles qui ont déclaré avoir été victimes de violences liées au genre en 2017, près de 30 % concernent des violences subies après leur arrivée en Grèce. La réalité est probablement bien pire car les violences sexuelles ne sont souvent pas signalées en raison de la réticence à porter plainte, de la réprobation sociale, de la crainte de représailles ou du manque de confiance dans le système de protection.

La Grèce a l'obligation d'assurer la protection des femmes et des filles vivant sur son territoire, d'assurer des conditions d'accueil dignes et un traitement équitable des demandes d'asile, et d'offrir des possibilités d'intégration aux personnes qui restent sur place.

Si des mesures ont été prises pour coordonner la protection des migrant-e-s victimes de violences liées au genre, l'impact reste très limité en raison du manque d'interprètes et des ressources et de personnel nécessaires pour identifier les violences et aider les femmes déracinées.

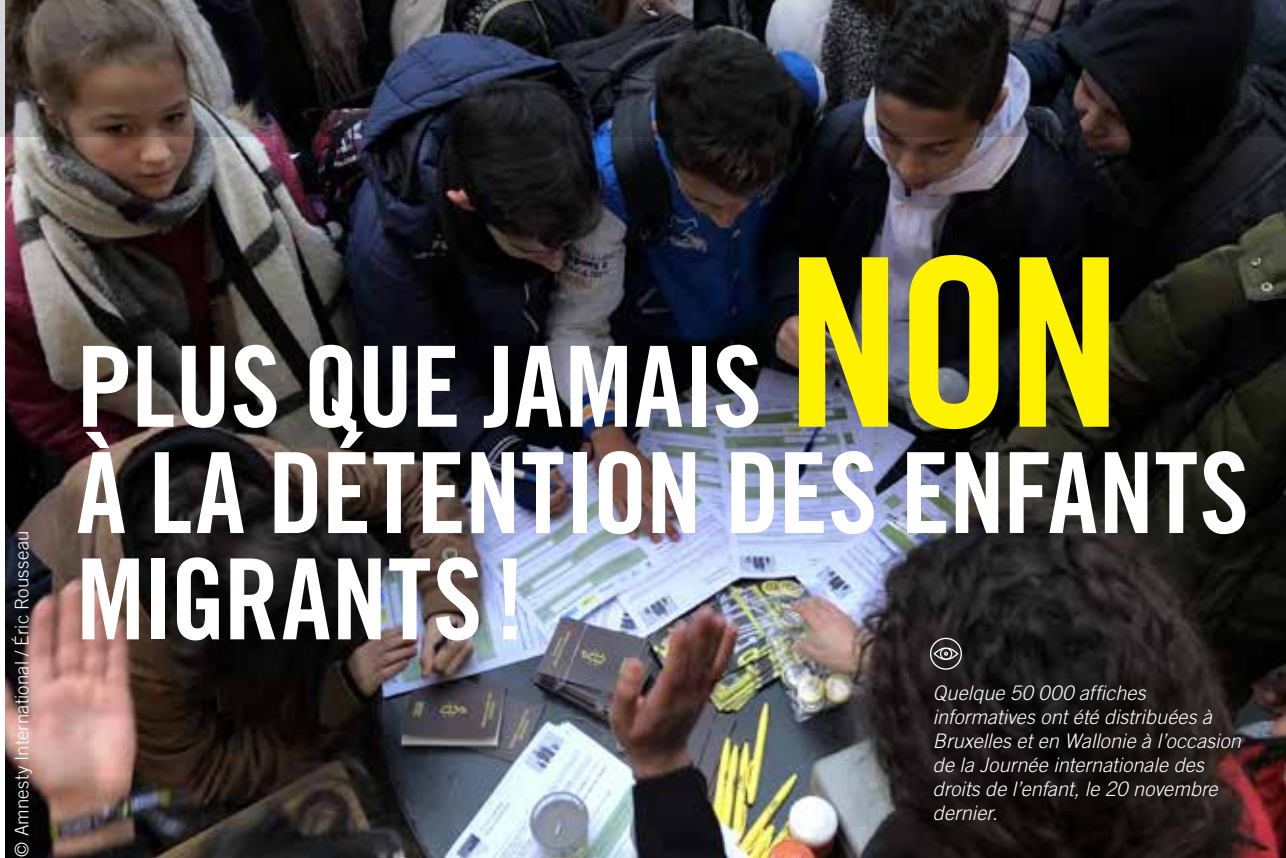
Par ailleurs, l'UE a également une responsabilité. L'accord UE-Turquie et les règles européennes d'asile sont les principaux facteurs qui sous-tendent nombre des problèmes rencontrés par les réfugié-e-s, y compris les femmes et

les filles. Les dirigeant-e-s européen-ne-s doivent écouter ces femmes et leur répondre. Ils doivent accueillir une part équitable des personnes qui fuient les violences et persécutions, ouvrir des voies sécurisées et légales vers l'Europe et réformer le système d'asile européen pour qu'il soit équitable et empreint de compassion.



Des centres réservés aux femmes fournissent des services ont pour but de favoriser leur autonomie et de leur donner des moyens de se reconstruire et d'agir.

Pour en savoir plus sur ces femmes fortes et courageuses :
amnesty.be/refugeesgrece



© Amnesty International / Éric Rousseau

PLUS QUE JAMAIS **NON** À LA DÉTENTION DES ENFANTS MIGRANTS!



*Quelque 50 000 affiches
informatives ont été distribuées à
Bruxelles et en Wallonie à l'occasion
de la Journée internationale des
droits de l'enfant, le 20 novembre
dernier.*

Enfermer un enfant pour des raisons liées à la migration est une pratique abjecte, toujours contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant. Pour cette raison, nous continuons de nous y opposer. Et nous ne sommes pas seuls dans ce combat...

20 novembre : Journée internationale des droits de l'enfant. Amnesty et les autres associations soutenant la campagne « On n'enferme pas un enfant. Point. » étaient dans les écoles, les magasins de jouets, les stations de métro et les gares à Bruxelles et en Wallonie pour distribuer quelque 50 000 affiches informatives sur la détention des enfants migrants.

Deux mois plus tard, en janvier, la Belgique se présente devant le Comité des droits de l'enfant des Nations unies pour faire le point, comme elle est tenue de le faire tous les cinq ans, sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui détermine les droits fondamentaux qui doivent être respectés pour tous les enfants. Le résultat est sans appel : le Comité exhorte la Belgique à cesser instantanément de placer des enfants en centre fermé. Cette instance confirme ainsi l'avis de nombreux experts et institutions internationales qui ont déjà critiqué notre pays à cet égard.

Alors que la Belgique avait cessé de détenir des familles avec enfants depuis 10 ans — elle avait même joué depuis un rôle précurseur dans le développement d'alternatives à la détention des enfants, notre gouvernement a renoué avec cette pratique en août 2018. Depuis, huit familles ont été incarcérées dans les unités de détention pour familles. Au total, 19 enfants âgés de 9 mois à 17 ans ont été privés de leur liberté.

Enfermer un enfant parce qu'il est migrant ne sera jamais une solution. C'est une pratique cruelle à laquelle la Belgique doit renoncer. Il est urgent de le lui rappeler, encore et encore. Pour cela, nous comptons sur vous.

SIGNEZ LA PÉTITION :

onnenfermepasunenfant.be/petition

et commandez votre affiche **amnesty.be/ONEPAUP** que vous pourrez apposer à votre fenêtre, dans votre école ou dans tout autre endroit visible.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

27 AVRIL 2019 - NAMUR

Les membres* d'Amnesty International Belgique francophone sont invité.e-s à la réunion de l'Assemblée générale (AG).

9h: ACCUEIL

9h30: OUVERTURE DE L'AG

Présentations, discussions et votes sur les activités de la section et du Conseil d'administration (CA), les finances de la section, les candidatures au CA et les résolutions proposées.

Ateliers sur la diversité au sein du mouvement.

13h10: LUNCH

14h10: SUITE ET FIN DE LA RÉUNION DE L'AG

14h40: THÉÂTRE: *COMBAT DE PAUVRES* (VOIR P. 6)

16h00: CONFÉRENCE: *LA PAUVRETÉ, ICI ET MAINTENANT*

Rencontre avec **Christine Mahy**, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, et **Philippe Defeyt**, économiste.

Au milieu de l'abondance, de nombreuses personnes continuent à vivre dans des conditions indignes. Pour une part grandissante de la population, les accès au logement, aux soins de santé, à l'éducation et à la culture sont précaires. Cela se passe maintenant, en Wallonie et à Bruxelles. Il est urgent de travailler sur ces droits et d'y associer les personnes qui en sont privées. Mais comment faire? Et que veut dire, pour notre organisation, «lutter pour les droits économiques, sociaux et culturels»?

17h15: DRINK DE L'AG

Inscriptions:

www.amnesty.be/ag2019

ADRESSE DU JOUR:

CREAGORA,
rue de Fernemont, 40
5020 Namur

Pour recevoir les documents de l'AG, contactez acaudron@amnesty.be

Les candidatures à la présidence et à la vice-présidence de l'AG 2020 peuvent être adressées à presidenceag@amnestyinternational.be



APPEL À CANDIDATURES

MEMBRES BÉNÉVOLES DE LA COMMISSION INTERNATIONALE PERMANENTE

Le Conseil d'administration (CA) d'Amnesty International Belgique francophone (AIBF) recherche des membres bénévoles pour la Commission internationale permanente.



© Amnesty International / Éric Rousseau

CE QU'EST LA COMMISSION INTERNATIONALE PERMANENTE

Nouvellement créée, la Commission internationale permanente est un organe consultatif qui soutient le travail du Conseil d'administration d'AIBF sur les questions de gouvernance du mouvement international d'Amnesty.

La Commission produit notamment des analyses sur les questions dont elle est saisie par le CA ou dont elle se saisit, consulte tout.e expert.e pertinent.e sur le sujet et prépare les décisions et recommandations à adopter par le CA. Elle vise à être un centre de compétence pour tous les thèmes internationaux, notamment pour ceux définis comme prioritaires dans le plan stratégique d'AIBF.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

amnesty.be/benevolat

* La réunion de l'AG est accessible aux membres d'Amnesty International en ordre de cotisation. Les rencontres de l'après-midi sont accessibles au tout public.

À LA FRONTIÈRE ÉTATS-UNIS – MEXIQUE

UN MUR DANS LEQUEL ON CREUSE DES FENÊTRES DEVIENT UNE MAISON



L'objectif de la mission
d'Amnesty : collecter
de l'information, mais
aussi faire pression.



NO BAN
NO WALL

**PAR PHILIPPE HENSMANS, DIRECTEUR
D'AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE FRANCOPHONE**

J'ai eu l'opportunité de participer fin janvier à une mission d'Amnesty International à la frontière du Mexique et des États-Unis. Les demandeur-se-s d'asiles sont nombreux-ses à attendre du côté mexicain. Et lorsqu'il-elle-s arrivent à pénétrer sur le territoire américain, les mauvais traitements sont monnaie courante. Notre objectif : collecter de l'information, bien sûr, mais aussi faire pression.

Dans chaque mission à laquelle j'ai eu la chance de participer, des personnes se sont imposées pour rester dans ma mémoire. L'une d'entre elles fut cette fois Valquiria, que j'ai rencontrée dans une de ces prisons pour demandeurs d'asile, comme les États-Unis en ont le secret. En mars, cette femme de 39 ans et son fils âgé de sept ans ont fui le Brésil et sollicité une protection à la frontière américano-mexicaine, à El Paso (Texas). Valquiria a signalé qu'elle avait été menacée de mort à plusieurs reprises par des trafiquants de drogue, qui avaient dit qu'ils les tueraient, elle et son fils, quel que soit l'endroit où ils se cacheraient au Brésil.

Le 17 mars, après avoir passé une nuit ensemble en détention, Valquiria et son fils ont été séparés de force par les autorités frontalières américaines, sans que ces dernières justifient cette décision. Elles l'ont alors transférée dans le Centre de traitement d'El Paso, un centre de détention.

LA DÉTRESSE DE VALQUIRIA

On entre dans le centre comme dans un avion : fouille, passage des sacs aux rayons X, interdiction de prendre des photos, et puis longue attente avant que les gardiens acceptent de laisser passer une partie du groupe pour aller à la rencontre de celle qui est devenue depuis le temps notre amie à distance. Le gardien ouvre la porte de la salle de rencontre, puis la referme derrière nous.

C'est à ce moment que la porte face à nous s'ouvre et qu'une gardienne fait entrer Valquiria. Celle-ci est manifestement émue rien qu'à nous voir, et chacun-e a les larmes qui montent aux yeux. Elle nous explique la difficulté de la vie en prison ; elle ne connaît ni l'anglais ni l'espagnol (heureusement, nous comptons dans nos rangs une personne qui peut servir d'intermédiaire).

 Une certaine complicité s'est installée entre les autorités américaines et mexicaines, notamment lorsqu'il s'agit d'empêcher les jeunes non accompagnés de rentrer aux États-Unis.



Elle ne comprend toujours pas pourquoi elle est là, et se demande comment va son fils. Et c'est vrai : elle n'a commis aucun délit, sinon de demander l'asile et d'avoir lancé un appel contre la décision négative qui lui a été opposée.

Elle pleure à grosses larmes, tant en raison de sa situation que par l'émotion entretenue par la solidarité que nous sommes venu-e-s lui manifester. Nous lui promettons de continuer le combat, et d'essayer de l'aider le mieux possible. Après de longues et tendres accolades, nous sortons à regret de la salle et le silence du couloir est recouvert par le bruit des mouchoirs.

Au moment d'écrire ces lignes, je viens d'apprendre que l'appel de Valquiria a été refusé et qu'elle risque fort d'être renvoyée au Brésil. Nous nous battons jusqu'au bout pour éviter cela.

DES CONDITIONS DE VIE INHUMAINES

Valquiria n'est malheureusement qu'un exemple de la détresse des personnes pour lesquelles nous étions là : les familles de migrant-e-s présent-e-s au Mexique, près de la frontière avec les États-Unis. Il s'agit de femmes, d'hommes et d'enfants (ces derniers souvent seuls) qui sont venus du Salvador, du Guatemala ou du Honduras... quelques-uns des pays les plus dangereux et violents au monde!

La situation au Mexique, on le sait, est loin d'en faire un pays sûr. Là aussi, des gangs et des passeurs rendent la vie extrêmement dangereuse pour les migrants, spécialement lorsque ce sont des femmes ou des enfants non accompagnés.

Et puis, voilà que l'actualité a rendu notre visite encore plus indispensable sans doute : le gouvernement américain a décidé de renvoyer au Mexique tou-te-s les demandeur-se-s d'asile, le temps qu'une décision soit prise à leur sujet. Cela est totalement contraire au droit américain et au droit international. Il est vraisemblable que des recours auront lieu devant les tribunaux américains. Mais, en attendant, cela rend la vie de ces demandeur-se-s d'asile inhumaine. D'autant qu'on peut se poser la question de la capacité du Mexique de gérer — parfois pour des périodes très longues — de nombreux migrants sans beaucoup de moyens. Heureusement, des volontaires, dont un grand nombre d'Américains, essayent de les soutenir devant les instances qui accordent ou non le droit d'asile. Mais c'est une goutte d'eau dans la mer des 700 000 dossiers en cours d'analyse.

TROIS JEUNES HOMOSEXUELS TENTENT DE DEMANDER L'ASILE

Parmi des dossiers se trouvent, lorsqu'ils arrivent à introduire une demande d'asile, de nombreux mineurs non accompagnés. C'est en suivant trois d'entre eux que nous nous sommes retrouvés à bloquer le tourniquet de l'entrée des États-Unis, à Tijuana, encadrant trois jeunes LGBTI qui voulaient demander l'asile. Les jeunes ne peuvent pas s'inscrire sur la liste d'attente « autogérée » par les demandeurs d'asile. Cette liste n'est gérée ni par les autorités mexicaines, ni américaines, mais par les migrants eux-mêmes... qui changent régulièrement. Plusieurs témoignages recueillis confirment que la corruption joue un rôle important ici, impliquant les gangs locaux. Il semblerait même que certains gouvernements dont sont originaires les demandeurs d'asile (on nous a cité le Honduras) font appel aux mafias pour retrouver des noms d'opposants sur cette liste et les faire éliminer.

Nous attendions l'arrivée du superviseur qui devait examiner leur cas. Nous devions aussi nous assurer que la police des frontières n'allait pas « faire semblant » de les laisser entrer pour les renvoyer dès que nous aurions le dos tourné, comme cela est déjà arrivé. Ils ont finalement pu franchir la frontière et s'inscrire. Nous allons essayer de les suivre dans les mois qui viennent.

« CRÉATION D'UNE CRISE MIGRATOIRE »

La visite d'un abri (sans subsides gouvernementaux) nous a confirmé combien la vie au Mexique peut être extrêmement dangereuse : trafiquants et bandes criminelles constituent une menace permanente pour les migrants ; à tel point que certains doivent quitter les refuges pour y échapper.

On nous confirme ici les mauvais traitements subis par les migrants, mais aussi la complicité des autorités mexicaines avec les responsables américains, lorsqu'il s'agit notamment d'empêcher les jeunes non accompagnés de rentrer aux États-Unis.

Comme en Europe, la question qui se pose est la suivante : combien de temps cette « création d'une crise migratoire », comme me le disait un collègue, va-t-elle continuer ? Combien de temps va-t-on encore faire souffrir, disparaître des femmes, des hommes et des enfants pour rassurer les conceptions populistes de la politique, des deux côtés de la frontière ?

Beaucoup de militants veulent se bouger, au Mexique, comme aux États-Unis et dans le monde entier. Mais il est temps de se remuer encore un peu plus...

**AVEC NOUS, EXIGEZ QUE VALQUIRIA SOIT LIBÉRÉE
POUR QU'ELLE PUISSE RETROUVER SON FILS :**
amnesty.be/valquiria

JOURNÉE OXFAMNESTY

NOUS JEUNES MILITANTS EN ACT

Comme chaque année, nous avons organisé, en collaboration avec Oxfam-Magasins du monde, la journée Oxfamnesty, dont le but est de conscientiser les membres des groupes-écoles des deux organisations et de renforcer leur capacité d'action sur une thématique particulière. Il s'agissait cette année de la migration.

Le matin, des jeux de rôles, dont l'un créé par la Croix-Rouge, ont permis aux jeunes militants de vivre plusieurs parcours de personnes migrantes. L'après-midi, c'est leur créativité qui a été mise à contribution dans le cadre de plusieurs ateliers animés par Amnesty, Oxfam et d'autres partenaires. Tout cela les a entre autres conduits sur scène, où, dans le cadre d'une activité de théâtre-forum, ils ont été amenés à improviser des répliques face à des comédiens incarnant des personnages bourrés de préjugés à l'encontre des migrant-e-s.

Également au programme, des temps d'échange pour partager des idées d'actions, une action photo pour dénoncer la détention des enfants migrants en Belgique et la production d'une chanson engagée sur la thème de la migration.

Bref, une journée pleine d'énergie, riche en découvertes et rencontres, et qui a donné tout son sens au slogan : « *des ponts, pas des murs!* ».

PRIX JEUNES AMNESTY DES DROITS HUMAINS

Cette journée a également été l'occasion de remettre le tout premier Prix Amnesty Jeunes des droits humains, qui récompense un-e jeune ou un groupe de jeunes vivant en Belgique, reconnu-e pour la qualité de son action en faveur des droits humains, en Belgique ou ailleurs.

Afin de sélectionner les nominés, nous nous sommes tournés vers les groupes-écoles d'Amnesty, qui ont proposé des candidat-e-s. Sept propositions ont été retenues : le youtubeur « Abdel En Vrai », le chroniqueur Félicien Bogaerts, la comédienne et présentatrice de la RTBF Cécile Djunga, la coprésidente de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés Adriana Costa Santos, un groupe de jeunes engagés contre le harcèlement dans les transports en commun, un groupe d'élèves d'une école d'Enghien qui a organisé une marche pour dénoncer l'interdiction du port du short et du bermuda dans l'établissement, un groupe d'élèves d'une école primaire de Liège qui s'est mobilisé au sujet du prix inéquitable des maillots de foot des Diables rouges.

© Lorent Fritsche



Quelque 300 jeunes militants et des professeurs engagés s'étaient inscrits pour cette journée Oxfamnesty consacrée au thème de la migration.

Il a ensuite été temps pour nos militants en herbe de passer au vote...

Et la gagnante est... **Adriana Costa Santos!** En l'espace de quelques années, Adriana est devenue l'une des figures marquantes de l'action citoyenne au Parc Maximilien. Arrivée du Portugal après un bachelier en relations internationales, elle s'engage en faveur des migrant-e-s et demandeur-se-s d'asile en devenant en octobre 2015 bénévole pour la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Depuis lors, elle poursuit son engagement, au point de d'être

ION



devenue la coprésidente de la Plateforme et la coordinatrice pour la Plateforme de l'hébergement des demandeurs d'asile et réfugiés.

Adriana est avant tout une jeune activiste engagée partageant son temps entre le Parc Maximilien, le centre d'hébergement de la Porte d'Ulysse à Haren, le « Hub humanitaire » installé à la gare du Nord et le bureau de la Plateforme à Jette. Au moment de recevoir le Prix, elle a appelé les jeunes à continuer à s'engager pour un monde plus humain

et solidaire et déclaré qu'une journée telle qu'Oxfamnesty lui donnait du courage pour intervenir là où la solidarité était en danger.



*Adriana Costa Santos,
la coprésidente de la Plateforme
citoyenne de soutien aux réfugiés
est la lauréate du premier Prix
Jeunes Amnesty des droits humains.*



© Lorent Fritsche

POUR DÉCOUVRIR L'ENSEMBLE DES PHOTOS DE LA JOURNÉE, RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE :
facebook.com/AmnestyJeunes

10 DÉCEMBRE 2018

200 000 SIGNATURES AUX AMBASSADES ET 70 000 BOUGIES VENDUES

© Éric Rousseau / Amnesty International



La campagne bougies et le *Marathon des lettres* avaient cette année une coloration particulière: celle du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'occasion pour des milliers de personnes d'agir concrètement en faveur des droits qu'elle contient, en achetant une bougie ou en prenant la plume. Retour sur un succès.



Le 17 janvier, nous avons remis aux ambassades concernées les lettres et les signatures récoltées dans le cadre du Marathon des lettres.

Dans ces conditions, nous ne pouvions que mettre les petits plats dans les grands, notamment pour notre campagne bougies et le *Marathon des lettres*, deux rendez-vous essentiels pour les militants Amnesty en Belgique francophone.

DES LETTRES POUR CHANGER DES VIES

Écrire des lettres pour soutenir des personnes dont les droits fondamentaux sont bafoués partout dans le monde est dans l'ADN d'Amnesty International. Rien de surprenant — ou presque — à ce que notre organisation soit à l'origine de la plus grande campagne mondiale en la matière.

En Belgique, cette action s'appelle le *Marathon des lettres*. Cette année, nos groupes locaux se sont mobilisés dans pas moins de 51 villes, communes et universités en Wallonie et à Bruxelles, invitant le public soutenir neuf femmes ou groupes de femmes, qui, en raison de leur engagement en faveur des droits humains et parce que ce sont des femmes, subissent harcèlement, intimidation, torture, emprisonnement, etc. L'une d'entre elles, la Brésilienne Marielle Franco, y a même laissé la vie...

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats ont été à la hauteur! Au total, ce sont plus de 11 000 lettres et cartes de soutien (contre un peu plus de 6 000 l'année dernière) et 193 847 signatures en ligne qui ont été récoltées en Belgique francophone. Un mois plus tard, toutes ces lettres et ces signatures ont été remises aux ambassades des pays concernés; nous avons par ailleurs été reçus par l'ambassadeur du Maroc et des représentants de l'ambassade d'Ukraine.

Parallèlement, le *Marathon des lettres* a été également l'occasion de célébrer dans beaucoup d'endroits le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, comme en soufflant les bougies d'un gâteau spécialement préparé pour l'occasion, et de rencontrer les autorités communales nouvellement mises en place.

PRÈS DE 70 000 BOUGIES VENDUES!

L'autre moment fort de cette fin d'année a été notre traditionnelle campagne bougies, dont le but est de financer notre mission de défense des droits humains et de garantir notre indépendance.

En cette année de 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous avons voulu mettre en avant celles et ceux sans qui nous ne pourrions tout simplement pas assurer cette mission: nos bénévoles. Par leur action, ils œuvrent directement à défendre les droits contenus dans la DUDH, et donc à « protéger ce qui nous protège ». Et cela qui passe aussi par la vente de nos bougies.

Cette année, plus de 2 300 vendeurs de bougies bénévoles (sans compter les membres de groupes locaux) ont ainsi répondu à l'appel d'Yves Makwambala, un jeune militant congolais injustement emprisonné près d'un an et libéré en août 2016, à « faire la différence comme bénévoles ».

En un mois, ce sont plus de 70 000 bougies et autocollants qui ont été vendus en Belgique francophone! Un beau succès représentatif de l'implication, de la motivation et de l'enthousiasme de nos bénévoles.

Le 10 décembre est l'une de ces dates à côté desquelles tout militant des droits humains qui se respecte ne peut passer. Et pour cause: il ne s'agit ni plus ni moins de la Journée internationale des droits humains et de la date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

EN 2018, NOS PÉTITIONS ONT RÉCOLTÉ UN TRÈS GRAND NOMBRE DE SIGNATURES, MAIS SAVEZ-VOUS COMBIEN ?

VOUS L'APPRENDREZ – ET DÉCOUVRIREZ TOUT CE QUE NOUS AVONS PU RÉALISER AVEC VOTRE SOUTIEN – EN REGARDANT LA VIDÉO

amnesty.be/rapport2018

AMNESTY
INTERNATIONAL

